



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

A 660 et RN 250

Question orale n° 1412

Texte de la question

M. François Deluga interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le financement de l'aménagement immédiat et à plus long terme de l'A 660 et de la route nationale 250 dans l'agglomération du sud du bassin d'Arcachon. Une étude conduite localement propose à la fois des travaux provisoires immédiats et, à moyen terme, des aménagements définitifs pour sécuriser et fluidifier cet axe très encombré. Ainsi, d'une part, sont prévus immédiatement l'aménagement de deux tourne-à-droite pour chacun des ronds-points de Césarée et de la Hume à Gujan-Mestras et la création d'un passage inférieur dit « Bissérié » à La Teste-de-Buch pour un montant total de 1,58 million d'euros HT. D'autre part et à moyen terme, les aménagements permanents consistent à remplacer les trois giratoires de Césarée, de La Hume, situé sur la partie autoroutière, et de Bonneval par des échangeurs et à mettre la RN 250 en deux fois deux voies autoroutières entre l'échangeur de la Hume et celui du Pyla pour un coût total de 24,1 millions d'euros HT. Ces travaux relevant de la compétence exclusive de l'État, il lui demande de bien vouloir lui confirmer que les travaux d'aménagement immédiats seront financés avant l'été 2011 et lui demande l'engagement de l'État pour financer les aménagements définitifs.

Texte de la réponse

FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE L'A660 ET DE LA RN250 DANS L'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD

Mme la présidente. La parole est à M. François Deluga, pour exposer sa question, n° 1412, relative au financement de l'aménagement de l'A660 et de la RN250 dans l'agglomération du bassin d'Arcachon sud.

M. François Deluga. Madame la secrétaire d'État, la prolongation de l'A660, qui relie le bassin d'Arcachon à l'A63 Bordeaux-Espagne, avait été financée dans le cadre du contrat de plan État-région 2000-2006 jusqu'au quartier de la Hume, à Gujan-Mestras. La mise aux normes autoroutières de cette voie était dictée à la fois par la sécurité routière et par la nécessité de remédier à la forte densité du trafic, particulièrement en période estivale et aux heures de pointe.

Le doublement de la voie s'était ainsi arrêté aux portes de La Teste-de-Buch et s'était hélas accompagné de la construction de deux giratoires, au lieu des échangeurs dénivelés initialement prévus pour permettre les franchissements. Ces aménagements sont totalement inadaptés, dangereux, et constituent des obstacles à la circulation sur deux voies.

En 2009, à l'annonce du plan de relance, j'avais sollicité le Gouvernement pour que soit financée la création de deux échangeurs dénivelés et le prolongement du doublement jusqu'à l'échangeur du Pyla. L'État n'a pas répondu favorablement à ma requête.

Aujourd'hui, ces travaux nécessaires demeurent un enjeu essentiel pour le sud bassin. Entre les flux de transit et les déplacements locaux, cette route supporte près de 30 000 véhicules par jour, et elle est toujours saturée. Au cours de l'été, ce phénomène est nettement amplifié sur ce territoire, dont je rappelle qu'il voit alors sa population tripler.

Cette situation et le refus de l'État d'y remédier dans le cadre du plan de relance ont conduit la communauté

d'agglomération à engager une réflexion globale sur l'aménagement de cette voie. Cette étude propose des travaux de sécurisation immédiats et provisoires, d'une part, et une série d'aménagements définitifs à moyen terme, d'autre part.

Ainsi, il est prévu, dans l'immédiat, d'aménager deux tourne-à-droite et de créer un passage inférieur à La Teste-de-Buch, pour un montant de 1,6 million d'euros. Quant aux aménagements définitifs, ils consisteront à remplacer les giratoires par des échangeurs et à mettre la RN250 en deux fois deux voies autoroutières, pour un coût total de 24,1 millions d'euros.

Ces travaux relevant de la compétence exclusive de l'État, je vous demande de bien vouloir, d'une part, me confirmer que les travaux d'aménagement immédiats seront financés en 2011, comme l'État l'a annoncé en région, et, d'autre part, m'assurer de l'engagement de l'État à financer les aménagements définitifs à partir de 2012.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Monsieur le député, je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de Nathalie Kosciusko-Morizet, retenue ailleurs ce matin.

L'État est attentif au bon fonctionnement de l'A660 et de la RN250, qui jouent un rôle important dans l'écoulement des trafics, notamment touristiques - vous l'avez dit -, vers et depuis le bassin d'Arcachon, ainsi que dans les échanges et la desserte des communes du sud du bassin.

L'État souhaite par ailleurs que cette desserte puisse également être assurée grâce à la future ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux, qui profitera largement à la région d'Arcachon. Il serait dès lors souhaitable que la mobilisation de celle-ci en faveur du projet Sud-Europe Atlantique se traduise par un véritable soutien.

Pour en revenir au problème que vous évoquez, monsieur le député, les services du ministère de l'écologie étudient actuellement les conditions d'une amélioration du fonctionnement du giratoire de Césarée, notamment par un renforcement de la signalisation, puisque l'on y constate effectivement des retenues le soir à l'heure de pointe.

En ce qui concerne la réalisation des aménagements plus lourds sur la RN250 et l'A660 que vous avez évoqués, la réflexion sur leur opportunité et sur leur nature ne semble pas assez aboutie ni assez consensuelle pour que les travaux puissent être envisagés rapidement.

Quoi qu'il en soit, ces travaux, s'ils devaient être réalisés, relèveraient du programme de modernisation des itinéraires routiers de la région Aquitaine. Or les discussions ayant conduit à l'élaboration du programme actuel, qui ouvre la période 2009-2014, n'ont pas permis d'inscrire des crédits permettant de les engager. En outre, ce programme n'offre guère de marge de manoeuvre pour financer des travaux supplémentaires.

La réalisation de nouveaux aménagements sur la RN250 et l'A660 dépendra donc d'une prochaine génération de PDMI. Compte tenu de l'utilité locale de ces axes, l'engagement, notamment financier, des collectivités concernées aux côtés de l'État sera naturellement déterminant pour faire aboutir ce dossier.

Mme la présidente. La parole est à M. François Deluga.

M. François Deluga. S'agissant d'abord de la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux-Espagne, à laquelle vous avez fait allusion, madame la secrétaire d'État, l'État commet une erreur d'interprétation.

Deux itinéraires étaient en effet possibles : l'un passait par le bassin d'Arcachon et était défendu par la totalité des élus et de la population ; l'autre passait par le sud de la Gironde et ne desservait donc pas le bassin.

L'État et RFF ont fait le choix de passer par le sud, c'est-à-dire de ne pas nous desservir : il est donc un peu difficile, vous le comprendrez bien, de nous demander de financer le choix opposé au nôtre !

Pour ce qui est de l'aménagement de la voie, je voudrais souligner que le projet d'aménagement, contrairement à ce que vos services vous ont, semble-t-il rapporté, emporte un consensus total de l'ensemble des élus de ce territoire, puisqu'il a été adopté à l'unanimité, et de la population.

Quant à l'aménagement des arrêts que vous annoncez, j'ai le regret de vous apprendre qu'ils se limitent, d'après ce que l'on nous l'a annoncé lundi dernier, à la pose d'un radar. (*Sourires.*) Je ne crois pas que ce soit une réponse adaptée à la difficulté de trafic. C'est plutôt une façon de pérenniser ce rond-point.

M. André Wojciechowski. Là, il a raison...

Mme Marie-Anne Montchamp, *secrétaire d'État*. Cela devrait permettre de fluidifier le trafic...

M. François Deluga. Cela risque surtout de créer un bouchon supplémentaire qui empêchera l'accès de la commune du Teich, dont je suis maire !

La réponse de l'État est totalement insuffisante ; il est nécessaire de se remettre autour de la table pour trouver des solutions.

Données clés

Auteur : [M. François Deluga](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1412

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2575

Réponse publiée le : 1er avril 2011, page 2234

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mars 2011